

Journée organisée par le groupe de réflexion et d'organisation de temps forts du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) de Grenoble.

Avec :

Association ALHPI

Accompagner le Handicap Psychique en Isère
Service d'activité de jour
Antre-Temps
04 38 26 00 10
aucour.at@alhpi.com

Centre Hospitalier Alpes Isère

04 76 56 42 56
contact@ch-alpes-isere.fr
pmurry@ch-alpes-isere.fr

Collège grenoblois de psychiatrie

Rassemble les différents acteurs de la psychiatrie Grenobloise
04 76 63 15 84
secretariatducollege@gmail.com

AUTRES TEMPS FORTS

Toute la semaine, maison des usagers, CHAI

Exposition de l'oeuvre de monsieur Bourgeat.

Mardi 12 mars

à 18 h, maison des associations

Conférence *Les maladies psychiques*. UNAFAM 38

Lundi 18 mars

À 14 h, maison des usagers, CHAI

présentation du sport adapté par le CDSA 38

De 20 h à 22 h, maison des associations

Le logement des personnes en souffrance psychique : état des lieux des partenariats et des projets mais aussi des besoins.
Un toit pour tous, UNAFAM 38, CLSM

Mercredi 20 mars

Projection du film *No et moi*, suivie d'une conférence du Dr Furtos.

Renseignements CHAI 04 76 56 46 61

Jeudi 21 mars à 14 h, maison des usagers, CHAI

Projection du film *Faire reflourir en moi la vie*, suivi d'un débat sur le jardin partagé. Ville de Saint-Égrève, VELHP

Association ETC

Lieu d'accueil de jour

04 76 96 14 50
assoc-etc@voila.fr

Recherche et Rencontres

Centre de lutte contre l'isolement et de prévention du suicide
04 76 87 90 45
rrgrenoble@wanadoo.fr

UNAFAM 38

Délégation Isère des amis et familles de malades psychiques
04 76 43 12 71
38@unafam.org

association Un toit pour tous

04 76 09 26 56
contact@untoitpourtous.org

Association Solexine

04 76 96 18 18
solexine2@orange.fr

Ville de Grenoble

Service promotion de la santé
04 76 03 43 37
promotion.santé@ville-grenoble.fr

VILLE ET SANTÉ MENTALE

SEMAINE D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE À GRENOBLE

16 MARS 2013
9H-16H30



ville de Grenoble, direction de la communication - Janvier 2013 - Visuel réalisé par l'atelier photographique du SAJ Antre-Temps ALHPI



Information

Conseil Local de Santé Mentale
33 rue Joseph-Chanrion - 38 000 Grenoble
promotion.sante@ville-grenoble.fr - 04 76 03 43 37

IUT 2 - 2 PLACE DOYEN-GOSSE
ENTRÉE LIBRE



Grenoble.fr

VILLE ET SANTÉ MENTALE

Une ville est un espace qui peut accueillir autant qu'il peut isoler, particulièrement ceux qui sont les plus fragiles et souffrent de difficultés psychiques. Leur prise en compte nécessite un discours et des positions politiques, avec des actions sur différents plans : l'accès aux soins, le logement, les loisirs, le travail etc..

Il s'agit donc d'une tâche fort complexe à mettre en oeuvre tout en respectant la nécessité de préserver la parole des personnes accueillies, qu'il s'agisse de confidentialité, de temps d'écoute, de choix de personne à qui parler.

L'enjeu du 16 mars sera d'explorer ces différents aspects : certaines tentatives de les inscrire dans le champ de la ville, et aussi la manière dont ils peuvent fonctionner ensemble.

■ 8 h 30 - Accueil et visite des stands d'information

■ 9 h - Introduction de la journée

Par **Patrice Voir**, adjoint au maire en charge des questions de santé et par un collectif représentant le groupe de travail de réflexion et d'organisation du temps fort.

■ 9 h 20 - Travail en ateliers ville et santé mentale

Des ateliers qui sont l'occasion pour chacun, patients, proches, soignants, travailleurs sociaux, de témoigner de situations mettant en jeu l'accueil des personnes les plus fragiles dans l'espace de la ville.

Quelles difficultés rencontrons-nous, quels liens favorisent cet accueil ?

Ateliers animés par des représentants des associations et des structures de santé participant au Conseil Local de Santé Mentale.

■ 11 h - Plénière

Santé mentale : interventions croisées

Par **Laurent El Ghozi**, conseiller municipal Ville de Nanterre, président Association Élu Santé Publique et Territoire,

Patrice Voir, adjoint au maire en charge des questions de santé

Olivier Noblecourt, adjoint au maire en charge de l'action sociale et familiale, vice-président du CCAS.

En tant que citoyen, la personne malade doit avoir accès aux services de la ville. Comment la Ville de Grenoble prend elle en compte ces questions spécifiques ?

Que met en place le CCAS qui permette cette accessibilité ?

12 h - Débat

12h30 - Déjeuner

Plénières : témoignages de rencontres et d'expériences

■ 13 h 30 - Nouvelles du GEM L'heureux Coin

■ 14 h - Présentation des lieux d'écoute et de parole

Carole Riondet et **Firdous Shebib**, psychologues cliniciennes Ville de Grenoble et CCAS.

■ 14 h 30 - Intermède récréatif

« Fantaisies animalières » par les patients de l'hôpital de jour de la MGEN, en partenariat avec Les Arts du récit et Temps relatif.

■ 15 h - Accueillir la souffrance psy à la rue

accueillir, soigner, loger
Projection d'une vidéo UNAFAM

■ 15 h 30 - Points de vue sur la confidentialité

Dr **Danièle Bissuel** et Dr **Anne Enot**, psychiatres en CMP, Centre Hospitalier Alpes Isère, Dr **Claire Gekière**, psychiatre, hôpital de Bassens.

■ 16 h Échanges et conclusion

OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

Améliorer la prise en compte des personnes concernées et **faciliter l'échange** sur les problématiques de santé mentale. **Offrir un espace** de réflexion, de dialogue, de décloisonnement. **Renforcer la connaissance** réciproque des acteurs locaux. **Informé** sur les ressources.

Cette journée est ouverte à tout public intéressé par la thématique : patients, usagers, familles, professionnels, associations et structures intervenants dans le domaine de la santé mentale, tout membre du Conseil Local de Santé Mentale.

Inscription souhaitée. Les personnes souhaitant déjeuner doivent réserver leur repas avant le 6 mars auprès de : promotion.sante@ville-grenoble.fr ou 04 76 03 43 37